

CHSCT Académique du 14 juin 2022 – FSU29

Le dernier CHSCTA vient d'avoir lieu à Rennes. Le flou est total quant au nouveau fonctionnement à venir. Le CHSCT deviendra en janvier 2023 la FS-SSCT : Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et de Conditions de Travail.

Programme annuel de prévention :

L'outil Céciriské (boîte de jeu) permettant aux personnels de se former aux problématiques des risques au travail a commencé à être distribué et va être déployé dans toutes les écoles du 1er degré à la rentrée prochaine.

La FSU a rappelé sa demande d'un temps dédié, sur le temps de travail et sans rogner sur le temps de conseil des maitres.ses de donner un temps en dehors des heures de Conseil des maîtres. Nous avons réitéré notre appel à l'utilisation d'un temps d'animation pédagogique (à défaut d'une 1/2 journée banalisée). Si l'enjeu est si important qu'ils le disent, l'administration doit y mettre les moyens.

Céciriské sera ensuite adapté au 2nd degré.

La secrétaire générale a répondu qu'il faudra voir au niveau des DSDEN, mais que la consigne académique serait de dégager du temps aux enseignants.

Suivi radon

Les établissements (surtout les écoles) n'ont pas tous connaissance des mesures réalisées dans leurs bâtiments. Céciriské permettrait aux écoles de se saisir de cette problématique et de contacter les mairies afin d'avoir les rapports. Il est rappelé qu'ils doivent être obligatoirement transmis aux directeurs.

En Finistère, certains établissements ont des seuils de radon très alarmants.

La FSU a rappelé qu'un groupe de travail avait eu lieu au CHSCT29 et qu'il fallait à présent finaliser le document permettant aux personnels qui ont été exposés de traduire les temps et taux d'exposition en bq/m2 en millisiverts pour un meilleur suivi. Le CHSCT29 va demander le 23 juin de réaliser celui-ci à la rentrée 2022.

Risques psychosociaux

Un guide de prévention vient d'être édité en complément de Céciriské et qui sera mis en ligne sur Toutatice. La psychologue du travail de l'académie a déjà formé plus de 400 directeurs des 4 départements sur la question des risques psychosociaux.

Pour rappel, cette problématique est la plus souvent citée dans les fiches SST réalisées par les personnels (élèves perturbateurs, exigences du travail et problèmes avec la hiérarchie sont le trio de tête des RPS).

L'administration mise tout sur le volet « prévention » mais conçoit peu de solutions aux problématiques des collègues qui se trouvent confrontés à ce types de situations.

Référent handicap

La FSU a souligné le fait que rien n'est prévu pour les personnels en situation de handicap au plan de prévention annuel. Elle rappelle que c'est une obligation de l'employeur. Une correspondante handicap académique a été nommée mais elle n'est pas l'interlocutrice directe des personnels. L'administration nous informe qu'elle doit être saisie par les gestionnaires RH, les conseillers mobilités et les assistantes sociales qui eux, peuvent la solliciter après que les collègues aient pris contact avec eux. Nous avons dénoncé le fait qu'ils ne savent pas tous répondre aux question des personnels. ... À quoi bon un référent handicap dans ce cas ?

Risque amiante

Comme pour le radon, tous les établissements ne disposent pas du DTA (Dossier Technique Amiante), obligatoire lui aussi.

La FSU a mis en garde contre le risque d'écrasement des DTA précédents par l'archivage des DTA actuels. Il est important de garder trace.

L'ISST (Inspectrice Santé et Sécurité au Travail) répond que chaque nouveau DTA compile les anciens. À vérifier donc...

La Conseillère de prévention académique rajoute que l'archivage doit être effectué par le propriétaire des bâtiments, c'est une obligation.

Accidents du travail et maladies pro

Nous avons demandé des comptes sur le différentiel entre les accidents de travail déclarés (644) et ceux reconnus comme tels par l'administration (574), soit 70 non reconnus (une différence énorme par rapport aux années précédentes !).

L'administration a tenté de justifier mais leur argumentaire n'étant pas convaincant. Face à notre insistance, ils ont botté en touche en disant qu'ils nous feraient un complément d'informations.

Nous avons indiqué que le nombre de refus en commission de réforme était flagrant . Il ne s'agit pourtant pas que de collègues ayant déclaré hors-délais leurs accidents du travail.

Visites en CHSCTA

La thématique qui a été retenue cette année est l'impact de la réforme des lycées et du bac sur les conditions de travail (2 lycées ont été choisis). Le compte-rendu et les préconisations seront faits à la rentrée.

Nathalie Rospart, secrétaire du CHSCT29